



DROIT CANON : LIVRE IV (SACREMENTS)

3 ECTS/total	24 heures	1 ^{er} semestre	2021-2022
--------------	-----------	--------------------------	-----------

Professeur responsable	HUET Jean-Marie Docteur en droit canonique
-------------------------------	-----------------------------------------------

Professeur(s) associé(s)	
---------------------------------	--

Acquis d'apprentissage	Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable d'expliquer l'importance des sacrements dans la vie du chrétien et de l'Église.
Contenus	Les sacrements constituent l'une des parties les plus importantes du code de droit canonique. Comme le dit le c. 840 : institués par le Christ, en tant qu'actions du Christ et de l'Église, ils sont des signes et des moyens par lesquels les hommes se sanctifient, la foi se fortifie et un culte est rendu à Dieu. Ils sont présents dans la vie des chrétiens depuis la naissance jusqu'à la mort. Outre le baptême qui en est la porte d'entrée, certains déterminent le statut de baptisé (Mariage ; Ordre), d'autres alimentent la vie spirituelle (Confirmation ; Eucharistie), d'autres enfin sont des remèdes aux maladies de l'âme et du corps (Pénitence ; Onction des malades). Les présupposés théologiques étant connus, le cours étudiera en détail les principaux canons, avec une attention toute particulière aux sacrements de l'initiation chrétienne et au mariage.
Thèmes abordés (méthodologie)	Les sacrements
Modalités d'évaluation	Examen oral